

<http://www.petitbleu.fr/article/2018/01/29/82864-le-comptage-hivernal-des-chauves-souris-demarre.html>

Le comptage hivernal des chauves-souris démarre



Les chauves-souris souffrent encore bien souvent d'une mauvaise réputation issue de mythes et de légendes infondés.

Le conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine œuvre pour la protection des chauves-souris et le recensement des différentes espèces. L'hiver est le moment idéal pour les compter.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) organise en partenariat avec le Groupe Chiroptères d'Aquitaine (GCA) et le réseau des spéléologues de Dordogne et de Lot-et-Garonne, le comptage hivernal des populations de chauves-souris du sud de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, les 2, 3 et 4 février 2018 avec l'appui de personnes bénévoles.

Chaque année, plutôt que de migrer vers des cieux plus cléments, les chauves-souris, comme certains autres mammifères, hibernent. Cet état particulier intervient dès les premiers grands froids avec la disparition des insectes qui constituent l'alimentation principale de la nuit. Ce comportement entraîne un changement physiologique complet (ralentissement du rythme cardiaque, baisse de la température corporelle, immobilisation des membres, etc). Les chauves-souris comme les rhinolophes, se suspendent alors au plafond des cavités, seules ou en groupe, pour former parfois des essaims de plusieurs centaines d'individus. D'autres, comme les « murins », autre espèce, se glissent dans des fissures. Cette stratégie leur permet de passer l'hiver à l'abri des frimas extérieurs en attendant le printemps, synonyme de réchauffement et de réapparition de proies. L'hibernation peut durer selon les espèces plusieurs mois à plusieurs semaines suivant les conditions climatiques et la qualité de leur gîte hivernal (grotte, carrière, arbre creux, linteau de fenêtre de maison...). Idéalement, les chauves-souris rejoignent leurs sites d'hivernage en novembre et le quittent en mars. Ces regroupements importants facilitent le suivi par comptage des individus immobiles. Un recensement de la population pour améliorer la connaissance sur ces espèces sentinelles. Chaque hiver des naturalistes, appelés « chiroptérologues », réalisent des comptages sous la terre.

Dynamique démographique

Ce travail nécessite une bonne connaissance de l'activité de spéléologie, des compétences en matière de détermination des espèces de chiroptères et un respect des milieux souterrains pour éviter un dérangement des chauves-souris qui peut s'avérer fatal. En effet, elles peuvent se réveiller. La seule présence humaine suffit parfois à réchauffer l'air de la cavité. Certains individus se rendormiront, mais d'autres s'envoleront et brûleront face au froid extérieur le peu d'énergie qui leur reste pour terminer leur sieste saisonnière, entraînant alors parfois leur mort. La Dordogne et le Lot-et-Garonne possèdent un réseau de cavités naturelles et artificielles important. Seuls les sites majeurs seront explorés en 2018. Ces dénombrements permettent d'évaluer le nombre d'individus par espèce et par site chaque année. Les résultats pluriannuels montrent la dynamique démographique de certaines espèces (augmentation, diminution ou stabilisation des effectifs). En Aquitaine il est dénombré actuellement 26 espèces sur les 35 décrites à ce jour en France. Certains sites accueillant d'importantes colonies en hiver sont protégés par des grilles spécifiques, pour éviter tout dérangement ou destruction d'individus. Ces actions sont nécessaires aujourd'hui et sont souvent réalisées sur des sites Natura 2 000. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine travaille sur la préservation de ces gîtes en partenariat avec les acteurs locaux (propriétaires, collectivités locales, associations de spéléologues, etc.).

Les chauves-souris souffrent encore bien souvent d'une mauvaise réputation issue de mythes et de légendes infondés. Ces espèces de mammifères volants sont toutes protégées et jouent un rôle important dans la prédation de nombreux insectes parasites, ravageurs, ou vecteur de maladie comme le Moustique tigre. Le Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères 2016-2025 (PNAC) prévoit notamment la création d'un observatoire et l'intégration des chauves-souris dans l'aménagement du territoire. La modification et dégradation des milieux naturels, la disparition de zones humides et d'arbres raréfient les terrains de chasse et les ressources alimentaires. La fermeture de cavités souterraines, les aménagements touristiques et sportifs autour des gîtes rupestres, certaines rénovations de bâtiments, les travaux d'isolation, engendrent une disparition de gîtes. L'utilisation de certains antiparasitaires et d'insecticides entraîne aussi une mortalité.